

IL A RECOMMENCER A BOIRE ET CONTINUE A ME MENTIR ET NE TIENS PAS C PROMESSE!!!!

Par Profil supprimé Postée le 13/11/2016 15:09

Bonjour

Je suis avec mon ex mari qui a reconnu qu'il été Alcoolique.

Mes je fais des aller retour entre Moulins et Montluçon car j'ai des soucis de santé.

Je le connais depuis 12 ans et demi et quand on c'était marier c'était pour qu'il soit muté de la région Parisienne pour L'Allier Moulins car il est GD et donc quand on sais marier il ma laisser seule et s'en aucun argent et vue que je suis en invalidité j'ai tout perdu mes revenu et j'étais avec mes deux filles a charge et donc il avait un compte en commun mais vue que ce n'était pas dans la région sa a mis du temps et donc même après sa été très dur car il dépensé en achetant de l'alcool et cigarette et ne regardais pas pour les charge malgré que sa banque qui savait qu'il buvait et fumer beaucoup et qu'il ce retrouver dans le rouge tout le temps la conseillère lui avait dit de me laisser gérer le compte mes j'avais beau d'essayer de gérer pour régler les factures il nous mettait dans le rouge et un beau jour la banque ma dit soit vous bloquer l'argent pour regler les chèques et prélèvement qui avait été fait par lui ou vous êtes interdit bancaire donc moi ne voulant pas être interdit bancaire et vue que je ne dormais pas de la nuit j'ai du aller a la banque le jour J pour bloquer l'argent pour régler les chèques impayé et prélèvement et j'ai du faire le chemin car il y avait plus de 2h30 de route. Donc bien sur après il a été muté mes pour moi c'était un peu trop tard car j'avais demandé une séparation mes j'ai quand même voulu voire ce que sa donner et il continuer a être ivre il arrêtai pas de boire encore et encore pourtant il me promettait toujours d'arrêter mes non ce n'était que des belles parole !

Et donc on a divorcer, et il y a 3 ans j'ai voulue revenir vers lui car il y avait des papiers a résoudre et la encore de belle promesse il c arrêter le temps de son intervention de son dos hernie discale et bien sur j'ai été la pour lui !

Même après mes c'était moi qui n'allais plus trop bien

Et donc après savoir fait opéré quelques temps après il sais remis a boire et il y a 3 mois il y a eut un soucis c'est que j'ai voulue pousser la porte pour pas qu'il sorte et que sont fils de 15 ans lui parle car on avait trouver pas mal de bouteille de Pastis et la il ma cru son fils que je voulais l'aider et lui son père raconté autre chose sur moi bien sur c'était moi la méchante.

Et donc en poussant la porte il est venu et à tirer la porte et je suis partie en arrière cognant sur la porte battante en métal j'ai été sonner et donc la il avait bu mais vue qu'il c'était reposer pour moi il été encore sur l'emprise de l'alcool et il a dit que je n'avais cas pas me trouver la et il dit que il ne la pas fait intentionnellement pour moi il a bien vue que j'étais la ,donc en partant il avait dit que il irait dormir a l'hotel mes moi je savais bien que c'était pas vrai qu'il aller revenir et il est bien revenu et il ne c même pas excuser rien de tout cela et quand j'ai voulu me coucher j'ai ressentie de violente douleur au niveau cervicale et donc je me suis lever et la il ma demander qu'est ce que je faisait je lui es dit je vais aller a l'hôpital y faire constater il ma retenu et a dit non je vais te mettre un peu de produit mais le lendemain j'étais complètement bloquer et j'avais du mal a marcher car mon dos avait pris bien sur et les cervicales complètement bloquer et au niveau de l'épaule donc je devais marcher a l'aide d'une béquille.

Et dans la journée j'ai voulue voir le médecin de garde donc j'ai appeler le 15 et bien sur je ne voulais pas dire la vérité donc j'ai dit que je mettait fait mal et j'ai enfin réussi a voir le médecin de garde qui a constaté et qui ma fait un certificat avec des jours ITT et retourner chez moi cela été impossible je ne pouvais pas conduire donc il a du me reconduire et c'est une de mes filles qui a prie le relais pour me conduire jusqu'à chez moi car mes filles ne veulent pas le voire et je comprend cela !

Et donc suite a cet incident je lui avait demander de voir une dame que j'avais vue alcool écoute conseil et il m'avait dit oui mais cela a été très dur pour qu'il y aille mais j'ai réussi a qu'il y aille est je pensé au moins avoir un espoir qu'il ce soigne et donc la dame que j'avais vue ma appeler le lendemain et ma dit que il avait bien reconnu qu'il buvait du pastis et qu'il en était conscient et donc elle lui a donner une adresse ou il pourrait ce faire soigner et donc il ma donner les coordonner et je lui es sortie tout le dossier depuis 2 mois et voila que cet semaine avant le 11/11/2016 vue qu'il a retrouver de l'argent il c remis a boire temps que je n'étais pas la donc quand je suis revenu je ne lui es pas dit le jour et je mettait pas tromper il avait bien recommencer a boire hier soir j'ai voulue lui demander si il avait recommencer il a tout nier et pourtant quand je suis arriver il y avait deux verres qui sentait le pastis et la bouteille dans la poubelle et lui bien sur quand il est revenu il puer le pastis et pour les verres donc c qu'il était a laver et pour la bouteille c'est qui la ramener du travail pour mettre du produit dedans en plus qu'il est GD

Donc j'aimerais savoir quoi faire car on m'avait dit d'aller porter une main courante j'y suis aller mes il ne prenne pas de main courant il voulait que je porte plainte mes moi je ne voulait pas car il est GD et lui donner encore une chance de pouvoir ce faire soigner et pouvoir vivre ensemble mais j'ai l'impression que je me bat pour rien encore aujourd'hui j'ai des certificats avec des ITT j'ai du faire pas mal d'examen radio rhumatologue scanner pour les cervicales et échographie pour mon épaule et mon coude et la je suis encore avec mes douleurs et en rééducation.

Donc je ne sais plus quoi faire je suis perdu si je porte plainte qu'est ce qu'il risque vue qu'il est GD et en plus je le perds.

Et pourtant je tiens a lui !

AIDER MOI SVP !!!

Rose

Bonjour,

Nous comprenons que cette situation soit difficile à vivre pour vous. Vous étiez mariée avec un homme qui boit depuis maintenant de nombreuses années et tenez encore beaucoup à lui. Il n'a, visiblement, jamais réellement montré son envie de s'en sortir et cela, malgré les conséquences qu'ont pu avoir ses alcoolisations (problèmes financiers, problèmes de couple, violences conjugales). Vous vous êtes rendue à la police pour y déposer une main courante mais les policiers vous ont conseillée de porter plainte. Vous êtes pour l'instant réticente à cela de peur de nuire à sa carrière professionnelle et aussi de le perdre. Vous gardez toujours l'espoir qu'il se fasse aider.

La situation que vous décrivez est complexe. Il reste très difficile de vivre auprès d'une personne alcoolique et qui ne semble pas prête à arrêter de boire.

En effet, l'entourage est souvent impuissant face à cette problématique. Pour aider quelqu'un qui boit, il faut tout d'abord que cette personne soit consciente d'avoir un problème, et ensuite qu'elle accepte l'aide qu'on lui propose. Si tel est le cas, les proches peuvent, par le dialogue et leur soutien, accompagner la personne dans sa réflexion et son parcours de soin. Mais rien ne peut se faire sans lui ou à sa place. Or votre mari ne semble pas prêt et/ou ne souhaite pas se faire aider pour l'instant. Personne ne peut savoir s'il le sera un jour et quand est ce que cela se produira. La situation peut rester ainsi durant des années voir même s'aggraver.

Il paraît donc primordial que vous pensiez en priorité à vous et à vos enfants. Malgré l'affection que vous lui portez, vous devez vous protéger de cet homme qui peut se montrer violent sous effet de l'alcool. On ne peut pas tout accepter et tout pardonner par amour.

Nous comprenons votre difficulté à porter plainte contre lui mais les policiers vous ont bien conseillée. En effet, c'est la seule façon de lui montrer que son acte est grave, interdit et punissable par la loi. Peu importe son travail, il semble nécessaire qu'il mesure la gravité et les conséquences de ses actes.

Le risque en ne faisant rien aujourd'hui, c'est qu'il recommence un jour ou l'autre avec vous ou avec quelqu'un d'autre. Vous ne devez pas minimiser les faits, vous en souffrez encore aujourd'hui.

Dans l'état actuel des choses, il serait bénéfique pour vous de vous rapprocher d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) pour l'aide qui y est proposée à l'entourage. Ce serait un bon moyen pour vous de bénéficier de soutien et de conseils pour mieux vous positionner face à lui et y trouver les réponses à vos questions. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des CSAPA proche de chez vous.

Sachez que nous restons disponibles si vous avez besoin de revenir vers nous pour échanger sur vos difficultés. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat via notre site internet www.alcool-info-service.fr de 14h à 2h.

Cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE - CENTRE D'ADDICTOLOGIE DE MONTLUÇON

36 rue de Valmy
03100 MONTLUÇON

Tél : 04 70 05 56 29

Site web : addictions-france.org

Secrétariat : Le lundi de 13h30 à 19h, le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le jeudi de 9h à 17h, le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Assurée par une éducatrice spécialisée le lundi de 17h à 19h et le mercredi de 13h30 à 17h. Accueil des jeunes consommateurs de 12 à 25 ans et/ou de leur entourage. Sur rendez-vous.

COVID -19 : Mars 2022: Rendez-vous sur place aux horaires de secrétariat. Respect des gestes de précaution (désinfection des mains, port du masque obligatoire).

Voir la fiche détaillée